

VIVRE LES VACANCES ET LES LOISIRS AUTREMENT ENGAGEMENTS ET BONNES PRATIQUES

Pour se protéger et protéger les autres, il est demandé à chacun de respecter :

>> LES GESTES BARRIÈRES CONTRE LE COVID-19 :

- Se laver les mains au savon, avant et après, chaque séance d'activité, usage des sanitaires, repas et sortie à l'extérieur du camp. Du gel hydroalcoolique est également disposé dans les espaces collectifs.
- Ne pas se serrer la main, ni s'embrasser.
- Tousser ou éternuer dans son coude. L'usage de mouchoirs jetable à usage unique est recommandé.
- Respecter la distanciation physique, limiter la fréquentation des espaces en fonction de leur superficie et respecter les consignes de circulation indiquées par le camp.

>> LES CONSIGNES DE PRÉCAUTION :

- Être équipé d'un masque personnel que **chaque participant amènera**.
- Avoir un flacon de gel facilement utilisable en randonnée que **chaque participant amènera**.
- L'hébergement sous tente individuelle/familiale est préconisé.
- Porter un masque dans les transports et sur le camp selon les consignes affichées sur le camp.
- Conserver ses affaires dans son sac de sport ou son bagage (ou dans un sac plastique) et éviter les contacts avec les affaires d'autrui (masque, téléphone, vêtements...)

>> LES MESURES D'HYGIÈNE SANITAIRE :

- Ne pas se rendre sur un centre ou un lieu d'hébergement, en cas de symptômes (fièvre, toux répétés, perte du goût ou de l'odorat...)
- Suivre les consignes de désinfection des équipements personnels prêtés par le centre, notamment avant leur restitution.
- Nettoyer les sanitaires après usage, selon les consignes affichées par le camp.
- Signaler au référent covid-19 du camp tout symptôme (notamment fièvre, toux répétée, perte du goût ou de l'odorat...)
- Ne pas pénétrer sur les places d'isolement et les espaces de confinement signalés par un marquage visible.

>> LES CONSIGNES PARTICULIÈRES DONNÉES PAR LE RESPONSABLE DU CAMP.

Pour vous protéger, préserver la vie sociale et respecter un équilibre durable, le GMCBR s'engage à réaliser :

>> L'INFORMATION, L'ÉQUIPEMENT ET LA FORMATION DES BÉNÉVOLES :

- Informer et former les bénévoles sur les consignes sanitaires à respecter sur le centre ou le lieu d'hébergement, et durant les activités.
- Adapter la vie collective et la restauration au respect des consignes sanitaires.
- Mettre en œuvre les recommandations sanitaires spécifiques à chaque activité sportive selon les consignes affichées sur le camp.
- Assurer un nettoyage-désinfection régulier et renforcé de tous les espaces du centre ou du lieu d'hébergement selon les consignes affichées sur le camp.
- Prendre en charge l'isolement ou le confinement de personnes, en attendant l'intervention d'un médecin ou pour les cas graves du SAMU.